



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2517

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Claisse

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

**Conseil du 20 décembre 2017****Délibération n° 2017-2517**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Rapport des mandataires - Société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Exercice 2016**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2012-3364 du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon du 12 novembre 2012 et suite aux décisions de son conseil d'administration et de son assemblée générale extraordinaire en date du 6 décembre 2012, la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence a procédé à son évolution en société publique locale (SPL). Son objet social initial, relatif à la réalisation des actions et des opérations d'aménagement du site de Lyon-Confluence s'est ainsi enrichi de compétences en matière, notamment, de gestion dans le domaine des énergies renouvelables et de parcs de stationnement mutualisés situés dans son périmètre.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM) ainsi que des SPL.

Le document présenté au Conseil de la Métropole de Lyon comprend le bilan d'activité et le bilan financier, approuvés par le conseil d'administration de la société en date du 16 mai 2017. Au titre de cet exercice, les représentants de la Métropole au sein du conseil d'administration de la SPL pour l'exercice 2016 étaient mesdames Anne Brugnera et Carole Burillon, messieurs Gérard Collomb, Gérard Claisse, Michel Le Faou, Guy Barret, Roland Bernard, Richard Brumm, Denis Broliquier et Hubert Guimet.

**I - Bilan financier 2016**

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2016, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2014	2015	2016	Tendance 2015-2016
capital social	1 829			
participation publique	100 %			
<i>dont Métropole de Lyon</i>	89,25 %	93 %	93 %	
produits société	2 538	2 599	2 731	↗
charges société	2 476	2 563	2 688	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	13	5	6,8	↗
résultat net	48,5	30,8	35,6	↗
capitaux propres	2 243	2 274	2 310	↗

Les produits et charges de la société correspondent au seul fonctionnement de la société. En 2016, les produits (2 731 K€) et les charges (2 688 K€) de la société sont en hausse (respectivement de + 5,1 % et de

+ 4,9 %). Les produits de la structure proviennent essentiellement des rémunérations des opérations avec 629 K€ pour la concession 1 et 1 762 K€ pour la concession 2. Le plus gros poste de dépenses correspond aux charges de personnel, y compris les frais de déplacements, formation et personnel de remplacement (2 002 K€) et des frais de fonctionnement (583 K€). Les frais de personnel correspondent, au 31 décembre 2016, à un effectif de 24,1 équivalents temps plein.

L'exercice 2016 se clôt sur un excédent de 35,6 K€, en hausse par rapport à l'exercice précédent (30,8 K€ en 2015 et 48,5 K€ en 2014), provenant essentiellement des produits financiers de placement.

Les éléments clés du bilan de l'aménagement au 31 décembre 2016 sont les suivants :

- pour la concession 1, côté Saône (zone d'aménagement concerté -ZAC- 1, estacade et Rives de Saône), les dépenses réalisées cumulées s'établissent à 247 M€ (94 % du bilan total) et les recettes réalisées cumulées à 252 M€, avec une trésorerie en fin d'année de 4,5 M€. La rémunération cumulée de la SPL représente 93 % du total prévu, ce qui est cohérent avec l'avancement de l'opération,

- pour la concession 2, côté Rhône, les dépenses réalisées cumulées s'établissent à 88 M€ (25 % du bilan) et les recettes cumulées réalisées s'élèvent à 83 M€ (24 % du bilan) avec une trésorerie en fin d'année de 4 M€. La rémunération cumulée de la SPL représente 27 % d'avancement.

La concession n° 1 est en cours de finalisation. Les évolutions du programme des équipements publics (PEP) de la ZAC 1 et de la ZAC 2 en 2016 et en 2017 ont donné lieu à l'actualisation du bilan des 2 concessions.

## **II - Faits marquants 2016**

La commercialisation des logements s'est poursuivie sur Confluence en 2016 avec la mise en vente de 267 logements sur 4 programmes sur la base d'un prix moyen de 7 200 € TTC par mètre carré en secteur libre. Fin octobre 2016, le taux de commercialisation effectif atteint 90 %.

Au cours de l'année 2016, la SPL a poursuivi la mission de coordination du projet urbain engagé sur le pôle d'échanges multimodal (PEM) Perrache auprès de l'ensemble des partenaires pour permettre de finaliser le dossier d'appel d'offres. L'ensemble du programme a fait l'objet d'une validation finale lors du comité stratégique des gares en novembre 2016.

Sur le quartier de Perrache Sainte Blandine, la SPL a mené des opérations de coordination architecturale urbaine et environnementale avec ses assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO), pour 2 importants chantiers :

- la rénovation de l'îlot Dugas Montbel,
- les études du permis de construire du nouveau dépôt de bus du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL).

La SPL a également coordonné la mise au point des 2 premiers programmes d'industries créatives dont elle assure la maîtrise d'ouvrage dans la partie du Champ de la Confluence : construction du lieu totem de la French Tech et de l'hôtel Art Farty, 71 quai Perrache.

Au cours de l'année 2016, la SPL a engagé près de 20 M€ de travaux qui ont porté principalement sur la construction du parking mutualisé de 800 places dont la livraison est prévue au 1er trimestre 2018, le déploiement du réseau de chaleur urbain sur les 2 ZAC et le quartier Sainte Blandine ainsi que la réalisation de l'ensemble des travaux de dépollution et de construction de réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la ZAC 2.

## **III - Perspectives et développement de la structure en 2017**

Sur la ZAC 1, les derniers îlots G et M3 en cours de construction seront livrés en 2018. L'aménagement des espaces publics a concerné principalement les travaux de finalisation des abords des constructions livrées et l'aménagement de la place Camille Georges.

Concernant la ZAC 2, les principales réalisations en 2017 concernent :

- l'acquisition du foncier du marché d'intérêt national (MIN) sud,
- les signatures de promesses de vente pour les îlots A1, A2, C2,
- la signature de l'acte de vente sur l'îlot B2 avec Ogic et la livraison de Study Hall,
- l'engagement des travaux de French Tech et du 71 quai Perrache, poursuite des travaux du parking A1, poursuite du déploiement du réseau de chaleur.

L'année 2017 a été marquée par l'actualisation des programmes des équipements publics, conduisant à la signature d'avenants à la concession 1 et à la concession 2 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport établi sur l'activité de la société publique locale (SPL) Lyon Confluence au titre de l'exercice 2016.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.**